



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 30 mars 2026

L'an deux mille vingt-six et le trente mars à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 23 mars 2026 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain HAGER, Président.

Délégués titulaires :

Mesdames AMEN-LORENTE Marie, AZEMA-CARLES Emmanuelle, CEBE Sylvie, CONSTANTIN Corinne, FIS Cathy, GABAUDE Chantal, GARCIA-CORDIER Marie, GIL Martine, JOURDAN Guylaine, MILHAU Sylvie, PALAU Geneviève, PALOMARES Alba, VIALA Angélique, ZELINDRE Monique.

Messieurs ASTRUC David, BARTHES Daniel, BATALLO Alain, BLANQUEFORT Jean, BOSCH Alain, BOUDAL Hervé, BUCHACA Alain, CASTAN Francis, CRISTOL Bruno, DESCHAMPS Guillaume, DURO Alain, FARENC Michel, FOREZ Daniel, GALTIER Daniel, GAYSSOT Lionel, GHORRA Nicolas, GROUSELLE Didier, GUITTARD Jean-Michel, HAGER Sylvain, ISARD Julien, LACAN Thierry, LAPANOUSE Philippe, PLANCON Jacques, ROES Joël, ROMERO Jacques, ROQUE Thierry, ROUGEOT Pierre-Jean, SIMO-CAZENAVE Jean-Pierre, ULMER Jean-Michel, VICENTE Gilles.

Absent : VERLET Eric

Monsieur VERLET Eric donne procuration à Monsieur LAPANOUSE Philippe

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.

Madame AMEN-LORENTE Marie est désignée secrétaire de séance

059 / 2026 – Election des Vice-Présidents

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2122-7 et les articles L.2122-7-1 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire 058-2026 fixant le nombre de Vice-Présidents à 10 (dix)

M. le Président rappelle que l'élection des Vice-Présidents intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Président.

Les Vice-Présidents prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier Vice-Président.
Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.
Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

- Election du premier Vice-Président : M. Lionel GAYSSOT

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins 45
- bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 43
- majorité absolue : .22

A obtenu :- 43 voix

M. Lionel GAYSSOT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé premier Vice-Président et immédiatement installé.

- Election du deuxième Vice-Président : M. Philippe LAPANOUSE

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 45
- bulletins blancs ou nuls : 3
- suffrages exprimés 42
- majorité absolue 22

A obtenu : 42 voix

M. Philippe LAPANOUSE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé deuxième Vice-Président et immédiatement installé.

- Election du troisième Vice-Président: M. Alain DURO

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 45
- bulletins blancs ou nuls 1
- suffrages exprimés 44
- majorité absolue 23

A obtenu : 44. voix

M. Alain DURO ayant obtenu la majorité absolue est proclamé troisième Vice-Président et immédiatement installé.

- Election du quatrième Vice-Président: M. Guillaume DESCHAMPS

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :45 ...
- bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés 43
- majorité absolue : 22

A obtenu : - 43 voix

M. Guillaume DESCHAMPS. ayant obtenu la majorité absolue est proclamé quatrième Vice-Président et immédiatement installé.

- Election du cinquième Vice-Président: M. Pierre-Jean ROUGEOT

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 45...
- bulletins blancs ou nuls : 0...
- suffrages exprimés : 45..
- majorité absolue : .23.

A obtenu : - 45 voix

M. Pierre-Jean ROUGEOT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé cinquième Vice-Président et immédiatement installé.

- Election du sixième Vice-Président: M. Michel FARENC

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : ...45
- bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 43
- majorité absolue : . 22

A obtenu : 43 voix

M. Michel FARENC ayant obtenu la majorité absolue est proclamé sixième Vice-Président et immédiatement installé.

- Election du septième Vice-Président: M. Daniel BARTHES

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 45
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 45
- majorité absolue : 23

A obtenu : -45 voix

M. Daniel BARTHES ayant obtenu la majorité absolue est proclamé septième Vice-Président et immédiatement installé.

- Election du huitième Vice-Président: Mme Sylvie MILHAU

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 45
- bulletins blancs ou nuls : 7
- suffrages exprimés 38
- majorité absolue .20

A obtenu : 38 voix

Mme Sylvie MILHAU ayant obtenu la majorité absolue est proclamé huitième Vice-Président et immédiatement installé.

- Election du neuvième Vice-Président: M. Thierry ROQUE

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 45
- bulletins blancs ou nuls : 8
- suffrages exprimés 37
- majorité absolue 19

A obtenu : 37 voix

M. Thierry ROQUE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé neuvième Vice-Président et immédiatement installé.

- Election du dixième Vice-Président: M. Jean Michel ULMER

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 45
- bulletins blancs ou nuls 0
- suffrages exprimés : .. 45
- majorité absolue : ..23

A obtenu : 45voix

M. Jean Michel ULMER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé dixième Vice-Président et immédiatement installé.

. Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SÉANCE,

